esch

**esch.lu**

Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2025

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 31 janvier 2025 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal :

**Acte de base du 31 janvier 2025 par devant Maître Jean-Paul Meyers pour la Résidence « Mont Blanc » lot 6N**

Acte de base par devant Maître Jean-Paul Meyers, document fondamental qui organise la division de l'immeuble en copropriété et établit les droits et obligations des parties. Cet acte constitue un document juridique essentiel pour l'organisation et la gestion de la copropriété.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur

**Ville d'Esch-sur-Alzette**
Hôtel de Ville B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

**Jeremy BORGES VARELA**
Agent administratif
Travaux Municipaux - Administration de l'Ingénieur
Biens Communaux
jeremy.borgesvarela@villeesch.lu
**T** +352 2754 3341